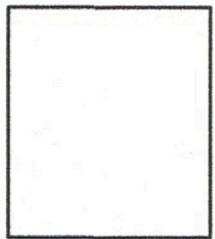




FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU SPORT
TRAVAILLEUR



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ



FICHE D'INSCRIPTION
"adulte kempo /self-défense" à partir de 14 ans

Nom • Prénom •

Profession :

Date et lieu de naissance •

Adresse postale •

Code postal • Ville.....

E-mail •

Tel. domicile..... Portable •

Renseignements complémentaires:

Vous avez connu notre association par :

Internet Tract Forum Affichage Amis Autre.....

Avez-vous déjà pratiqué le karaté, Judo, Jujitsu, self-défense ou autre Oui Non

Si oui, la ou lesquelles :

Quel style : Jusqu'à quelle ceinture :

Vous donnez-nous l'autorisation de publier sur notre site Internet ou nos publications votre image prise à l'occasion de nos manifestations ? Oui Non

Conformément à la loi informatique et liberté, la réponse à ces questions est facultative et vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Ces informations resteront strictement confidentielles.

A..... Le...../...../.....

(Mention "Bon pour accord")
Signature

Les licences et passeports :

* Les licences comptabilisent votre saison et se traduisent par un timbre à coller sur le passeport de l'organisme concerné. A savoir que pour le passage de dan à partir de la ceinture noire) dans quelque fédération, association que ce soit, il vous sera demandé un certain nombre de licences entre chaque examen.

* Les passeports vous permettent de rassembler tous les éléments (timbres de licences, résultats de compétitions, passage de grades, regroupement des certificats médicaux et timbres de licences, stages auxquels vous avez participé etc.) de votre vie dans la fédération ou association duquel il est issu.

Ces pièces (licences et passeports) vous permettent de participer aux activités des organismes qui les émettent, à savoir pour notre club.

Licence : FFK OU FFST

FFK 37 € TTC (licence : 36,25 € TTC et assurance : 0,75 € TTC) Passeport OUI NON Tarif : 40€

Tarif : FFST 30€ licence assurance

- Saison 2022/2023 : 190€

Documents à joindre obligatoirement :

- 2 photos
- 1 certificat médical à la pratique des arts martiaux (moins de 3 mois)
- La fiche d'inscription remplie
- Le règlement

Cadre réservé à shin gi tai Kempo /self-défense

Inscription réglée OUI NON Chèque Espèces

Envoyé à la FFST le ... / ... / ... Retour le ... / ... / ...

Restitué au licencié le ... / ... / ... Titulaire d'un passeport : OUI NON